**THEME Aux États-Unis, le spectre d'une gérontocratie**

* Par Véronique Le Billon
* *Les Echos,* 16 novembre 2022

**Joe Biden fêtera ses 80 ans ce dimanche, et se voit bien encore président longtemps. « Mon intention est de me représenter », a-t-il confirmé en conférence de presse au lendemain des élections de mi-mandat,** précisant que sa décision finale sera prise en famille, probablement au début de l'an prochain.

**Souvent moqué par l'opposition pour ses trous de mémoire et ses hésitations, le président le plus âgé des États-Unis (Ronald Reagan approchait 78 ans à la fin de son mandat) pourrait donc théoriquement occuper la Maison-Blanche jusqu'à ses 86 ans. Donald Trump, qui vient d'annoncer une troisième candidature pour 2024 , n'est pas loin derrière : il a fêté ses 76 ans en juin.**

La classe politique américaine est l'une des plus âgées au monde : la présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, vient d'être réélue à 82 ans pour deux ans. Au Sénat, le républicain Chuck Grassley, 89 ans, qui est sénateur depuis 1981, vient également d’être réélu. […] Et ces élus ne sont pas des aberrations statistiques : en l'espace de vingt ans, la part des élus du Congrès ayant plus de 70 ans est passée de 8 % en 2002 à 23 % cette année, a calculé le média *Insider*.

**Les États-Unis ont un culte du « vieillir en forme » (dans les classes aisées) et la retraite est un concept plus flou qu'en Europe. Mais le secret de la longévité politique est d'abord le verrouillage législatif des carrières. Les parlementaires américains repoussent ainsi avec vigueur l'idée de limiter le nombre de mandats au Congrès, au nom du droit à élire les plus expérimentés.**

**D'autres pratiques grippent le renouvellement : des circonscriptions redécoupées de manière souvent partisane pour sécuriser les sièges, des règles de séniorité au Congrès et un financement politique aux mains des plus haut placés, qui favorisent les élus en place.**

Gary Schmitt, senior fellow à l'American Enterprise Institute, un cercle de réflexion néolibéral, plaide en priorité pour un âge limite pour la Maison-Blanche et la Cour suprême. Le président des États-Unis ne peut toutefois effectuer que deux mandats de quatre ans et un amendement (le 25e) prévoit un transfert du pouvoir au vice-président, en cas d'incapacité.